2011
DES **FAITS** ET DES **ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

1

PANORAMA DES FAITS ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2011

Les recettes douanières atteignent un nouveau sommet en 2011

En dépit du démantèlement tarifaire et de la poursuite de la réforme tarifaire, le montant des recettes douanières a atteint en 2011 un nouveau chiffre record : 78,7 MMDH. En hausse de près de 7% par rapport à 2010, ces recettes ont contribué à alimenter les recettes fiscales de l'Etat à hauteur de 42,7%.

Finalisation et début du déploiement de la stratégie de la Douane à l'horizon 2015

L'ambition d'une Douane dont les femmes et les hommes sont portés par une exigence de qualité se concrétise en 2011 par la définition de **10** engagements orientés clients, déclinés en **20** objectifs stratégiques et en un portefeuille constitué de **44** projets dont le déploiement progressif, à partir de 2011, vise à permettre à l'ADII d'atteindre le niveau de performance nécessaire à la concrétisation de son ambition.

Un nouveau portail internet, pour une Administration en ligne avec les attentes de ses clients

Le début de l'année 2011 a connu la mise en service d'un nouveau portail internet. Ayant fait l'objet d'une refonte intégrale touchant plusieurs aspects (contenu informationnel, segmentation des utilisateurs, nouvelles fonctionnalités techniques, interface plus ergonomique), le nouveau portail institutionnel de la Douane se veut résolument orienté client.

Le Maroc préside la 65ème session de la Commission de Politique Générale et les 117ème et 118ème sessions du Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes

Le Maroc, représentant des pays de la Région MENA depuis l'année 2008 et Vice-Président de l'OMD, a présidé les travaux de la 65ème session de la Commission de Politique Générale et des 117ème et 118ème sessions du Conseil de l'OMD qui se sont tenues du 20 au 25 juin à Bruxelles.

Accession des premières entreprises marocaines au statut d'exportateur agréé pour la certification de l'origine sur facture

En application des dispositions des protocoles sur les règles d'origine régissant les échanges dans le cadre des accords conclus par le Maroc avec la Communauté Européenne, l'Association Européenne de Libre Echange, la Turquie et les Pays Arabes Méditerranéens signataires de l'accord d'Agadir, les premières entreprises exportatrices, dont le Groupe Renault, se sont vu accorder par la Douane en 2011 le statut de l'exportateur agréé. Un statut qui permet aux bénéficiaires de certifier eux-mêmes l'origine des marchandises qu'ils exportent dans le cadre des accords précités en bénéficiant de droits de douane réduits dans les pays de destination. La certification s'effectue au moyen d'une mention particulière à porter sur la facture ou tout autre document commercial accompagnant la marchandise considérée.

Le Maroc obtient le statut de « meilleur réformateur global » du classement « Doing Business 2012 »

Le rapport annuel « Doing Business », élaboré par la Banque Mondiale, classe le Maroc à la 94ème position, avec une avancée de 21 places par rapport au classement de 2011. Cette performance confère à notre pays le statut du meilleur réformateur global dans le domaine du climat des affaires, sur les 183 pays recensés.

L'édition de 2012, parue en octobre 2011 et qui se réfère aux données recueillies entre juin 2010 et mai 2011, évalue les réglementations impactant les entreprises dans 183 pays et classe les économies selon 10 domaines de la réglementation des affaires dont celui du commerce transfrontalier qui interpelle l'Administration des Douanes et Impôts Indirects. Au niveau de ce critère, le Maroc occupe la 43ème position à l'échelle mondiale et le 5ème rang au niveau arabe.